

Justificatif généré le 16/03/2023

Support de parution :  **Actu-Juridique.fr**

Date de parution : 16/03/2023
Département : (75) Paris
URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/666284
N° d'annonce : 666284

CHARGEURS

Société anonyme au capital de 3.987.060,80 €

Siège social : 7 rue Kepler 75116 PARIS

390 474 898 R.C.S. Paris

Aux termes d'un procès-verbal du 8 mars 2023, le Conseil d'administration, en application de des autorisations qui lui ont été données par les assemblées générales des actionnaires du 6 mai 2019 et du 28 avril 2020 et, dans le cadre de trois plans d'attribution gratuite d'actions mis en place par le Conseil d'administration en vertu de ses autorisations (« Plan 2022 », « Plan 2023 » et « Plan 2023-2 »), a décidé et constaté que :

- 106 000 actions ordinaires gratuites nouvelles ont été attribuées définitivement aux Bénéficiaires Définitifs des Plans susvisés le 8 mars 2023, date d'expiration de la période d'acquisition ;
- En conséquence, 106 000 actions ordinaires gratuites définitivement acquises par les Bénéficiaires Définitifs seront émises le 8 mars 2023 dans le cadre d'une augmentation de capital de la Société, par voie d'incorporation d'une somme de 16 9060 euros prélevée sur le compte de réserves indisponible constitué à cet effet dans les comptes de la Société ;

En conséquence :

- Le capital social a été porté de 3 987 060,80€ à 4 004 020,8 € divisé en 25 025 130 actions ordinaires toutes de même catégorie ;
- L'article 5 des statuts est modifié comme suit :

ARTICLE 5

CAPITAL SOCIAL

« Le capital est fixé à 4 004 020,8 euros, divisé en 25 025 130 actions de 0,16 euro chacune, entièrement libérées. »

Pour avis

Vérifier la validité de l'annonce

Code de vérification : aeLALmMZR

<https://digitalisation.actulegales.fr/#aeLALmMZR>

